

ALPES DE HAUTE PROVENCE

LE MAG

NUMÉRO #193 - NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2022



DOSSIER DES ROUTES TOUJOURS PLUS SÛRES

MAIS AUSSI...

- _PREMIÈRE ÉDITION DES COLLÉGIADES P.12
- _ "BOUGE TON REGARD SUR MA DIFFÉRENCE" P.13
- _ PORTAIL NUMÉRIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE P.14



_PORTRAIT P.10

À LA RENCONTRE
DE LAURE VINCENT,
TERRE D'OC



PHOTO DU MOIS

CONCOURS FACEBOOK

© Manon Grandemange
« Colmars village »

Pour participer, rejoignez-nous sur
www.facebook.com/departement04

12
COLLÈGES
Rétrospective
des Collégiades

16
LE BILLET
de l'Agence de
Développement 04

13 
SPORT/HANDICAP

18 
SPORTS NATURE

« Bouge ton regard
sur ma différence »

19 
EXPRESSION LIBRE

14 
CULTURE
NOUVEAU SITE INTERNET

20 
AGENDA & CIE

15 
LE BILLET
du Centre
d'Astronomie

23 
À DÉCOUVRIR
À lire - La recette
d'Olivier Bentosela

06 
DOSSIER

ROUTES
ET VIABILITÉ
HIVERNALE

04 
RETOUR EN
IMAGES

10 
PORTRAIT
Laure Vincent,
Terre d'Oc

Conseil départemental des
Alpes de Haute-Provence
13 rue du Docteur Romieu - CS 70 216
04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX 9
Tél. 04 92 30 04 00

Le magazine est consultable
et téléchargeable sur :
www.mondepartement04.fr

Retrouvez-nous sur :
www.facebook.com/departement04

Directrice de la publication :
Eliane Barreille

Chargés de la publication :
Florian Paret et Adrien Lecomte
florian.paret@le04.fr
adrien.lecomte@le04.fr

Réalisation : Autrement Dit
Communication - Guillaume Lecerc
Tél. 04 92 33 15 33

Impression : SIB Imprimerie - ZI de la
Liane - BP 343 - 62205 Boulogne-sur-
Mer Cedex - 03 21 87 88 89.

Distribution : La Poste • Dépôt légal à parution
ISSN : 2430-4018 • Tirage : 79500 ex.

Crédits photos : P1 F. Paret, Terre d'Oc,
P2 M. Grandemange, P3 F. Gardin,
P4-S X. Delcroix, E. Katzwedel, F. Gardin,
P6-9 X. Delcroix, F. Gardin, D. Rouanet, P10-11
Terre d'Oc, P12 E. Katzwedel, P13 Shutterstock,
P14 Médiathèque départementale, P15 Centre
d'Astronomie, P16 M. Molle, P17 Archives
départementales, P18 NADS/R. Van Rijn, J-B
Gieue, P20-21 La Buonasera, X. Delcroix, Sarah
McCoy Trio, G. Davrinche, P23 O. Bentosela,
P24 CD04/Design C. Gugliero/Shutterstock

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



Certifié PEFC. Ce produit est issu
de forêts gérées durablement et
de sources contrôlées.
pefc-france.org



Magazine imprimé sur un papier à
base de bois issu de forêts gérées
durablement. Ne pas jeter sur la
voie publique.

RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

L'entretien et l'amélioration de notre réseau routier est l'une des missions les plus importantes du Conseil départemental. Ces enjeux sont d'autant plus conséquents que la géographie des Alpes de Haute-Provence implique souvent l'usage de la voiture, que ce soit pour aller travailler, mais aussi pour accéder aux services de première nécessité et pour garder le lien avec nos proches. La mobilité est aussi l'une des clés de voûte du développement de l'attractivité de notre département. Pour toutes ces raisons, le confort et la sécurité des usagers sont et doivent demeurer notre principale priorité. C'est afin de répondre à ces enjeux que nous prévoyons d'investir 194 millions d'euros pour les routes d'ici 2027. En effet, je crois sincèrement que ce n'est qu'en déployant de grands moyens que l'on parvient à de grandes choses. Or il nous faut agir dès aujourd'hui si nous souhaitons répondre aux défis de demain.

L'autre défi incontournable qui nous attend est celui de la gestion de notre ressource la plus précieuse : l'eau. L'été caniculaire que nous avons vécu nous a démontré l'urgence de la situation. Afin d'initier une réflexion collective sur le sujet, le Préfet et moi-même avons réuni tous les maires des Alpes de Haute-Provence et tous les acteurs de ce secteur le 25 octobre dernier, lors des Assises départementales de l'Eau. Cet événement nous a non seulement permis de prendre la pleine mesure de la sécheresse que nous avons subie, mais il a aussi favorisé des échanges constructifs, propices à la création des stratégies qui nous permettront d'adapter nos territoires aux problèmes de demain.

Enfin, notre département est confronté au défi de l'attractivité. Pour le relever, les Alpes de Haute-Provence doivent être toujours plus irrésistibles et rayonner en France comme à l'international. Or nos



© Florent Gardin

territoires recèlent des savoir-faire inestimables qui ne demandent qu'à être mis en lumière. Pour ce faire, nous nous sommes mobilisés pour être présents aux côtés de nos artistes et de nos artisans lors du Salon du patrimoine culturel, à Paris. Cet événement majeur dans la vie de notre pays nous a permis d'offrir à nos talents une visibilité sans précédent, qui ne manquera pas de rejaillir sur l'attractivité des Alpes de Haute-Provence.

Comme vous pouvez le voir, le Conseil départemental joue pleinement son rôle pour relever tous les défis qui se présenteront à nous dans les années à venir. Que ce soit pour entretenir et développer notre réseau routier, pour rendre les Alpes de Haute-Provence plus irrésistibles que jamais ou pour faire face aux changements climatiques et à la raréfaction de nos ressources, nous agissons au quotidien pour nos territoires, pour notre avenir commun et pour vous.

Eliane Barreille
Présidente du Conseil départemental



COLLÈGES

DISTRIBUTION DE TABLETTES NUMÉRIQUES AU COLLÈGE CAMILLE REYMOND

Le 2 septembre dernier, Eliane Barreille, Présidente du Département, s'est rendue au collège Camille Reymond (Château-Arnoux-Saint-Auban) à l'occasion de la rentrée scolaire. Au cours de cette journée, elle a pu échanger avec les équipes pédagogiques et avec les élèves. La visite s'est conclue par une distribution de tablettes numériques aux élèves de 6^e et à leurs enseignants. En effet, dans le cadre du Plan 100 % collèges, le Département va doter chaque collégien des Alpes de Haute-Provence d'une tablette numérique d'ici 2025. Pour la rentrée 2022, 444 tablettes ont ainsi été distribuées dans les deux établissements pilotes,



©Eric Katzmedel

les collèges Camille Reymond et André Ailhaud (Volx). Étaient notamment présents pour l'occasion Marc Chappuis, préfet, Sandra Raponi, vice-présidente du Conseil départemental, Laurie Sardella, conseillère départementale, René Villard, maire de Château-Arnoux-Saint-Auban, Bernard Beignier, recteur de la région académique et chancelier des universités, et Mickael Cabbeké, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Alpes-de-Haute-Provence.

L'UPC SIGNE LA CHARTE RÉGAL



Le 2 septembre, l'UPC (Unité de Préparation Culinaire) - qui dessert les cantines de neuf collèges des Alpes de Haute-Provence - a signé la Charte RéGAL en présence, notamment, d'Eliane Barreille, Présidente du Département, de Jean-Michel Tron, vice-président du Conseil départemental délégué à l'agriculture et aux forêts, et de Sandra Raponi, vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux collèges, à la jeunesse, au sport et à la vie associative. L'établissement a ainsi obtenu le label « Partenaire de la démarche RéGAL », qui l'engage à :

- s'approvisionner en produits régionaux dans un budget maîtrisé ;
- orienter sa politique d'achat vers l'économie du territoire ;
- faire du restaurant scolaire un vecteur d'apprentissage et de pédagogie ;
- développer des pratiques durables et responsables ;
- organiser une centrale d'achats performante.

Instaurée dans le cadre du Plan 100 % collèges, cette charte sera signée par la quasi-totalité des cantines des collèges des Alpes de Haute-Provence d'ici fin 2023.



©Eric Katzmedel



37^E FOIRE AGRICOLE DE SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES

Le 17 septembre a eu lieu la 37^e édition de la foire agricole de Saint-André-les-Alpes. Après deux ans d'absence, cet événement a battu un record d'affluence ! Rien d'étonnant à cela, car, avec plus de 250 exposants (éleveurs, producteurs, artisans...) et près de 900 animaux, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée un événement mémorable. Les visiteurs ont ainsi pu échanger avec les acteurs du monde agricole et déguster de nombreux produits issus de notre terroir. Eliane Barreille, Présidente du Conseil départemental, était présente pour l'occasion aux côtés de Marc Chappuis, Préfet des Alpes de Haute-Provence, Jean-Yves Roux, sénateur, ainsi que de nombreux élus locaux.



©Xavier Delcroix

LE PGHM CÉLÈBRE SES 50 ANS



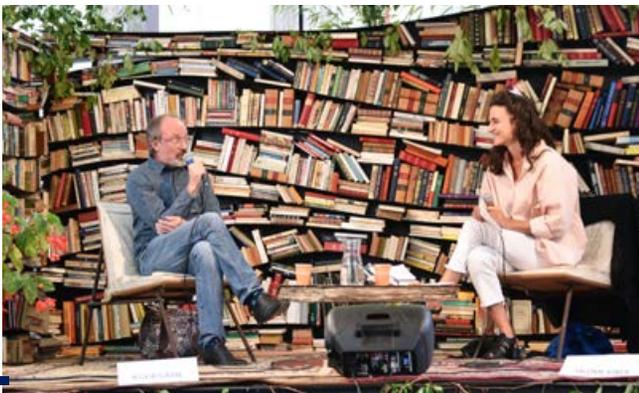
Le 24 septembre dernier, Eliane Barreille, Présidente du Département, s'est rendue à Jausiers pour célébrer les 50 ans du Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM). Entièrement dédiés aux missions de secours, aux enquêtes judiciaires et à l'exercice de la police administrative en zone de montagne, les gendarmes qui composent cette unité ont reçu les autorités préfectorales civiles et militaires à l'occasion d'une cérémonie. Les festivités se sont poursuivies l'après-midi au plan d'eau de Jausiers avec différentes animations, notamment une démonstration de secours en hélicoptère, une présentation du matériel et un échange avec les pionniers de ce peloton. Étaient notamment présents durant la cérémonie Léo Walter, député, Sophie Vaginay, maire de Barcelonnette et présidente de la communauté de communes Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon, et Jacques Fortoul, maire de Jausiers.



©Florent Gardin

INAUGURATION DES CORRESPONDANCES DE MANOSQUE

Depuis 1999, les Correspondances de Manosque se renouvellent chaque année pour offrir au public un événement littéraire de grande ampleur. Cette année, ces rencontres se sont déroulées du 21 au 25 septembre et ont réuni de nombreux auteurs, mais aussi des musiciens, chorégraphes et plasticiens. Eliane Barreille, Présidente du Conseil départemental, était présente à l'inauguration de cet événement le 21 septembre aux côtés de Camille Galtier, maire de Manosque et conseiller départemental, Natalie William, sous-préfète, Sandra Faure, vice-présidente de Durance Luberon Verdon Agglomération, Alain Delsaux, conseiller départemental délégué à la culture, ainsi que Didier Le Bret et Olivier Chaudenson, respectivement président et directeur des Correspondances de Manosque. Pour l'occasion, Eliane Barreille a annoncé qu'une convention triennale viendra bientôt pérenniser et renforcer le soutien du Département à cette manifestation culturelle incontournable.



©Xavier Delcroix

DES ROUTES TOUJOURS PLUS SÛRES

26 septembre 2022 :
Inauguration des travaux
de rénovation du pont des Mées

© Florent Gardin





©Xavier Delcroix



« L'entretien et l'aménagement de notre réseau routier sont l'une des compétences essentielles du Département. Construire, entretenir, aménager et sécuriser les 2 500 km de routes départementales, telle est notre mission. Ainsi, chaque jour, les

agents du département se mobilisent pour améliorer la sécurité des automobilistes et garantir la mobilité de tous dans les Alpes de Haute-Provence. Par ailleurs, nous n'hésitons pas à investir dans nos routes pour les rendre toujours plus sûres et plus confortables : c'est là le sens des travaux que nous avons réalisés aux Mées, au col d'Allos, ou encore entre Forcalquier et Mane.

« En 2022, le Département consacre plus de 33 M€ à l'entretien et à l'aménagement de son réseau routier, preuve que nous prenons à bras le corps nos responsabilités dans ce domaine. De plus, grâce au plan pluriannuel d'investissement Avenir 04, ce sont 194 M€ qui seront investis dans notre voirie d'ici 2027 pour garantir aux Alpains de Haute-Provence un réseau routier de qualité, mais aussi pour favoriser la relance économique.

« Par ailleurs, comme chaque année, nous déployons un dispositif de viabilité hivernale afin de faire face aux difficultés que peuvent provoquer les aléas climatiques. Ce dispositif nous permet de mobiliser des effectifs et des moyens supplémentaires pour garder ouvertes les routes départementales en période de gel ou d'enneigement. La viabilité hivernale de nos routes est un outil indispensable pour garantir la mobilité des habitants de nos territoires, mais aussi pour accueillir au mieux les touristes dans nos stations. C'est pourquoi nous continuons de faire évoluer son organisation, de manière à rester au plus près des besoins, tant en termes de moyens que de résultats.

« Vous le voyez, le Département investit et agit au quotidien pour des routes toujours plus sûres et plus confortables. »

Jacques Brès, vice-président du Conseil départemental délégué aux routes, aux infrastructures et aux mobilités.





UN NOUVEAU TRACÉ POUR LE COL D'ALLOS

La construction d'un viaduc au niveau du ravin de Montgros est une avancée majeure pour les automobilistes qui empruntent le col d'Allos. En effet, jusqu'à récemment, cette section de route ne permettait pas le croisement des véhicules en toute sécurité. Ce problème était particulièrement important pendant les périodes d'affluence touristique, notamment en hiver. La rectification du tracé de la RD908 était donc essentielle. Le nouveau viaduc remplace ainsi l'ancien pont qui était en mauvais état et provoquait un véritable étranglement de la circulation. Long de 60 m et large de 6 m, sa construction a nécessité des travaux conséquents, ainsi que la création d'une voie provisoire afin de permettre la circulation pendant la durée du chantier. Il a également fallu aménager les abords du pont et construire de nouveaux ouvrages hydrauliques. Le coût total de ce chantier s'élève à 2,2 M€, entièrement financés par le Département.



©Florent Gardin

Viaduc de Montgros

MOBILITÉS DOUCES : LE DÉPARTEMENT AGIT

En septembre ont débuté d'importants travaux entre Forcalquier et Mane. En effet, le Département crée une nouvelle voie verte réservée aux cyclistes et aux piétons, sur une distance de 2200 m. Grâce à cet aménagement qui garantit leur sécurité, les usagers n'auront plus à partager la RD4100 avec les automobilistes. Cette nouvelle infrastructure témoigne de la volonté du Département de développer les mobilités douces. Ces modes de déplacement sont aujourd'hui plébiscités, car ils participent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et favorisent l'amélioration du cadre de vie. Pour financer cette voie verte, le Département a répondu à l'appel à projets React EU, qui a pour but de « soutenir les aménagements cyclables pour la mobilité du quotidien », et a obtenu une subvention de 1,19 M€ HT de l'Union européenne, soit 80 % du coût total du projet. Les 298 000 € HT restants sont pris en charge par le Département. Les travaux seront achevés en décembre.



©Denis Rouanet

Travaux sur la voie verte Forcalquier-Mane

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RN85 DESSERTE DE DIGNE-LES-BAINS

Le 11 octobre, le Comité des financeurs de l'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains a validé les étapes de ce chantier d'aménagement ambitieux et s'est engagé à porter le financement de cette opération à 45,9 M€. Ces travaux permettront notamment de fluidifier et de sécuriser la circulation entre Malijai et Digne-les-Bains. Plus d'informations dans notre prochain numéro.

UN PONT ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Long de 172 m et large de 8 m, le pont sur la Durance, entre Les Mées et Peyruis, est l'un des ponts les plus empruntés de notre réseau routier. Cet ouvrage métallique présentait toutefois des traces d'oxydation et de corrosion, ainsi que des problèmes d'étanchéité, qui nécessitaient une intervention rapide. Les travaux réalisés ont consisté en une remise en peinture complète du pont. Cette opération était indispensable pour lutter contre les ravages de la rouille. L'emploi d'une peinture technique, capable d'empêcher l'oxydation et la corrosion, a nécessité d'importantes précautions environnementales ; les travaux ont donc été réalisés dans un environnement étanche. De plus, des travaux de réparation ont été menés au niveau des culées et de la pile du pont, tandis que le revêtement de la chaussée a été intégralement refait. Désormais, chacun peut circuler en toute sécurité sur un ouvrage entièrement rénové qui, avec sa couleur d'un bleu flamboyant, s'intègre à merveille dans le paysage !

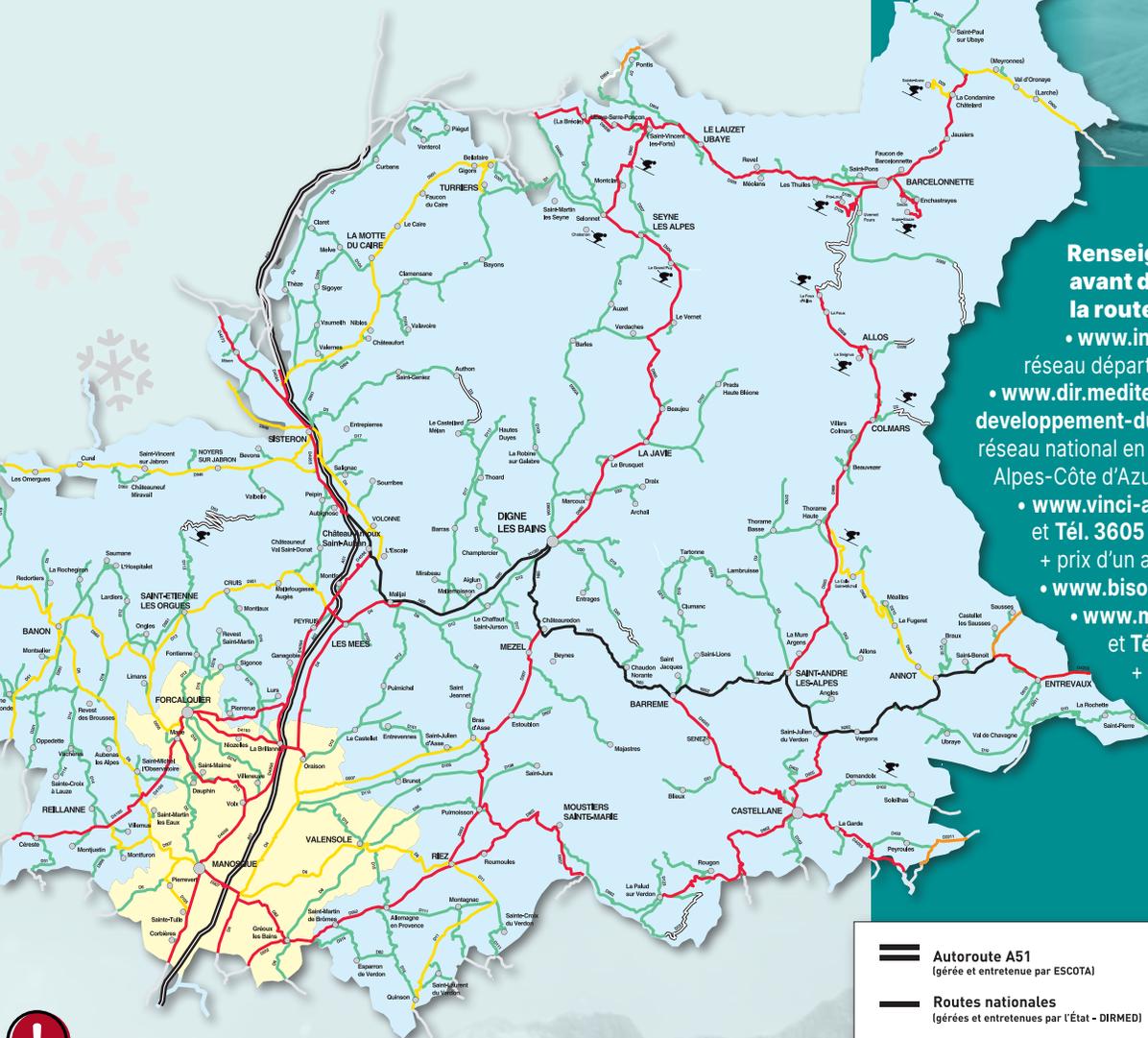


VIABILITÉ HIVERNALE

Chaque hiver, les agents du Département assurent une surveillance régulière du réseau routier départemental et se tiennent prêts à intervenir en cas d'intempéries.

Cette année, le dispositif de Viabilité hivernale sera en vigueur du 7 novembre 2022 au 27 mars 2023 pour les secteurs de montagne et du 21 novembre 2022 au 13 mars 2023 pour les secteurs de plaine.

La carte suivante présente le dispositif de Viabilité hivernale 2022-2023.



Renseignez-vous avant de prendre la route :

- www.inforoute04.fr réseau départemental
- www.dir.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr réseau national en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- www.vinci-autoroutes.com et Tél. 3605 (appel gratuit + prix d'un appel)
- www.bison-fute.gouv.fr
- www.meteofrance.com et Tél. 3250 (2,99 €/appel + prix d'un appel)



Équipement obligatoire en hiver dans une partie du département¹

Par arrêté préfectoral n° 2021-270-001 du 27 septembre 2021, les voitures, véhicules utilitaires, autocars, camping-cars et poids lourds ont l'obligation d'être équipés du 1^{er} novembre au 31 mars, au choix :

- de dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) sur au moins deux roues motrices ;
- de pneus hiver (neige ou 4 saisons) sur les quatre roues.

Des panneaux sont placés aux entrées et sorties des zones soumises à cette obligation.

¹ Équipement obligatoire dans l'ensemble des communes du département à l'exception de Corbières, Dauphin, Forcalquier, Gréoux-les-Bains, La Brillanne, Mane, Manosque, Niozelles, Oraison, Pierrevert, Saint-Maime, Sainte-Tulle, Saint-Martin-les-Eaux, Valensole, Villeneuve, Volx.

- Autoroute A51 (gérée et entretenue par ESCOTA)
- Routes nationales (gérées et entretenues par l'État - DIRMED)
- Routes départementales gérées et entretenues par le Conseil départemental :
 - Priorité 1
 - Priorité 2
 - Priorité 3
 - fermées l'hiver
 - Stations de ski
- Routes déneigées par le Conseil départemental voisin
- Communes concernées par la réglementation sur les équipements obligatoires
- Communes non concernées par la réglementation sur les équipements obligatoires

Le déneigement des voies communales relève de la commune concernée.

PORTRAIT



« **C'est comme une famille** »



Voix posée, regard bienveillant, idées claires, Laure Vincent est de ces femmes qui ont des convictions et qui savent les partager. Pas étonnant, donc, qu'elle se soit épanouie depuis deux ans dans son rôle de directrice générale de Terre d'Oc, société présidée par Vincent Cavailès. En effet, cette « entreprise à mission » fondée en 1995 par Valérie Roubaud et Patrick Lions promeut de belles valeurs. « *Né du talent des femmes* », indique ainsi la signature qui accompagne la marque sur ses produits. Terre d'Oc, dont l'activité repose sur les parfums d'ambiance, le thé, la cosmétique et les huiles essentielles, travaille à l'international avec des filières qui remontent jusqu'au Sri Lanka, au Pérou ou encore en Afrique du Sud. La gamme est bio et respecte les principes du commerce équitable.

C'est à Villeneuve, au cœur des Alpes de Haute-Provence, que cette belle aventure a vu le jour. Depuis, les liens de Terre d'Oc avec notre département n'ont fait que se renforcer. Prendre les rênes de cette *success story* aurait pu en impressionner certains, mais pas cette ingénieure chimiste de formation



**LAURE
VINCENT
TERRE D'OC**

©Terre d'Oc

passée autant par des PME familiales que par de grands groupes à la renommée internationale. « *À Terre d'Oc, j'ai trouvé une entreprise à taille humaine axée sur l'innovation.* » En effet, l'entreprise lance 200 à 300 nouveaux produits par an. « *Même si on est ambitieux, ici, c'est comme une famille. On est très liés au développement économique local. On partage aussi des valeurs de respect de l'environnement et de développement durable* », souligne Laure Vincent. Des valeurs qui se traduisent concrètement, notamment dans le choix des partenaires de la société. Ainsi, Terre d'oc fait

appel à l'atelier de conditionnement de l'entreprise adaptée de Peyruis, pour faire emballer son thé. De plus, elle travaille main dans la main avec les producteurs locaux de plantes à parfums, notamment pour les huiles essentielles qu'elle commercialise.

À l'image de son entreprise, Laure Vincent est bien dans les Alpes de Haute-Provence. « *Tous les matins, c'est un émerveillement de faire la route pour venir au travail et de contempler ces magnifiques paysages* », note-t-elle. À 48 ans, elle a trouvé son équilibre sur un territoire qu'elle apprécie et dans une entre-



©Terre d'Oc

prise qui lui ressemble. « Nous avons une sensibilité un peu différente, très féminine, car sur 50 employés, il n'y a que 7 hommes. C'est aussi pour ça que l'entraide et l'empathie sont au centre de notre projet », rappelle-t-elle. D'ailleurs, depuis 2018, Terre d'Oc participe au 1 % for the planet, un programme qui voit des entreprises faire don d'1 % de leur chiffre d'affaires en faveur du climat. Laure Vincent vient justement d'intégrer le Conseil d'Administration de cette organisation à but non lucratif lancée en 2002.

Ces valeurs, elle les porte également hors de son entreprise. Ainsi, elle est membre de l'association Pistache en Provence et vice-présidente du syndicat de producteurs France Pistache, qui œuvrent pour la relance de la culture du pistachier en Provence. À terme, cela permettra d'avoir une production française et un arbre adapté au changement climatique. Encore une équipée passionnée et engagée au programme... À suivre !

Découvrez Terre d'Oc sur www.terredoc.com



COLLÈGES



@Eric Katzwedel

SUCCÈS POUR LES PREMIÈRES COLLÉGIADES !

Ils étaient 611 collégiens à s'être donnés rendez-vous au plan d'eau de Digne-les-Bains, le 5 octobre dernier. Au programme, de nombreuses activités sportives et de divertissement : course d'obstacles, paddle, escalade, escape game, boîte à selfies...

Une belle occasion pour tous ces jeunes de faire du sport grâce au partenaire de l'événement, l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). L'esprit des Jeux Olympiques de Paris 2024 n'était pas loin, car les Alpes de Haute-Provence sont labellisées Terres de jeux et qu'elles accueilleront bientôt le passage de la flamme olympique. Retour en images sur cette journée !

Retrouvez les moments marquants de cette belle journée en vidéo sur **04 TV - La chaîne du Département des Alpes de Haute-Provence** sur www.youtube.fr



@Eric Katzwedel



@Eric Katzwedel



@Eric Katzwedel



SPORT/HANDICAP



« BOUGE TON REGARD SUR MA DIFFÉRENCE »

Dans le cadre des prochains Jeux Olympiques, le Comité d'organisation des Jeux a lancé au début de l'année l'appel à projets Impact 2024, afin de mobiliser les acteurs des territoires sur la question du handisport et du sport adapté*. Désireux de réviser sa politique sportive, le Département a soumis un projet co-porté avec la MDPH et les Comités départementaux handisport et sport adapté. Début juillet, notre collectivité a été retenue pour son projet « Bouge ton regard sur ma différence », qui se déclina au sein des clubs sportifs et des collèges durant la période 2022-2023.

Les actions à destination des associations sportives pourront ainsi prendre la forme d'ateliers de sensibilisation au handicap, au handisport et au sport adapté avec pour objectif de faciliter l'accueil de ce public. Une aide financière pourra également être apportée à ces structures pour l'achat de matériel spécifique. De plus, un « handi-guide » sera réalisé pour permettre aux personnes en situation de handicap de s'orienter plus efficacement vers les interlocuteurs les plus à même de les soutenir dans leur démarche sportive.

Les collègues volontaires pourront aussi bénéficier d'aides à l'achat de matériel adapté et d'ateliers permettant de sensibiliser les enseignants à l'accueil des élèves en situation de handicap dans les cours d'EPS. Enfin, les collègues volontaires pourront s'engager dans un cycle d'interventions comportant une partie théorique (échanges sur le handicap, débats, interventions de professionnels, de personnes en situation de handicap...), qui sera complétée par des séances d'activités sportives adaptées (torball, basket fauteuil, joëlette...) pratiquées de façon inclusive avec

des jeunes issus de différentes structures accueillant des personnes porteuses de différents handicaps. À la fin de l'année scolaire, le Département organisera un événement conviant des collégiens et des personnes en situation de handicap afin de les faire pratiquer, là aussi de façon inclusive.

Le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence consacre environ 80 000 € à ce projet, dont 29 000 € alloués par le comité d'organisation des Jeux Olympiques dans le cadre de l'appel à projets Impact 2024.



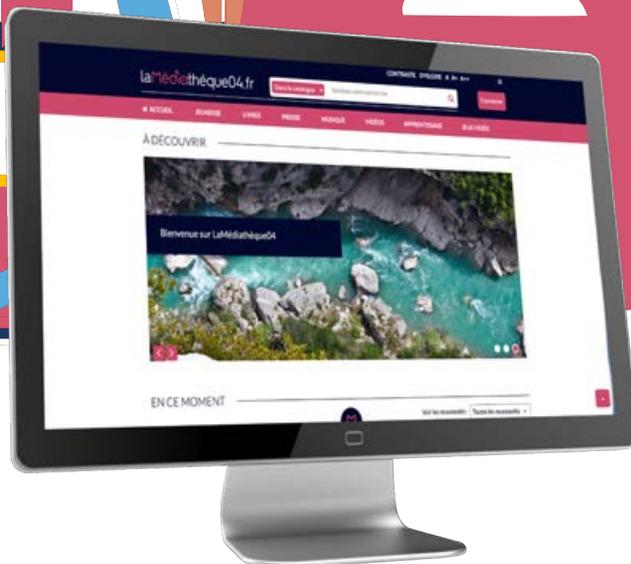
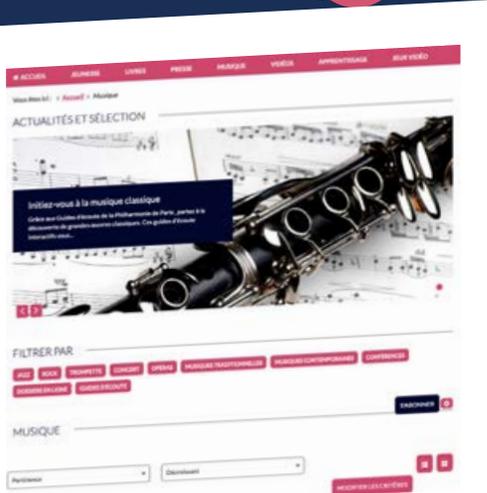
*Handisport, sport adapté : quelle différence ?

Le handisport est destiné aux handicapés visuels, auditifs ou moteurs et nécessite des locaux et du matériel adaptés. Le sport adapté s'adresse aux personnes présentant un handicap psychique ou mental et requiert avant tout un encadrement spécialisé.

CULTURE



laMédiathèque04.fr



©Médiathèque départementale

DÉCOUVREZ LAMEDIATHEQUE04.FR !

Bonne nouvelle pour tous les amoureux de la culture ! La médiathèque départementale met à la disposition de tous les abonnés des 89 médiathèques de son réseau un portail numérique qui regorge de contenus à découvrir en ligne : films, livres audios et numériques, musique, jeux vidéos, presse, etc. Les formats désormais accessibles en quelques clics sont nombreux.

Comment ça marche ?

- **Vous vous abonnez dans une médiathèque** : au moment de votre inscription, un identifiant vous est remis pour que vous puissiez créer votre compte sur lamediatheque04.fr ;
- **Vous êtes déjà abonné à la médiathèque de votre commune** : vous pouvez demander aux bibliothécaires de vous remettre un identifiant qui vous permettra d'accéder à la plateforme ;
- **Vous êtes abonné dans une médiathèque qui met déjà à votre disposition un portail documentaire** : votre médiathèque vous proposera un mode d'identification simplifié. Vous n'aurez qu'à vous connecter à votre plateforme habituelle pour découvrir l'offre numérique départementale et y accéder directement.

Cette nouvelle offre culturelle et éducative est entièrement gratuite. De plus, elle s'adresse à toutes les générations, des tout-petits aux adultes. En effet, il y en a pour tout

le monde et pour tous les goûts : la presse en ligne avec Cafeyn et Europresse, des histoires et des films jeunesse avec Storyplay'R et Ma Petite Médiathèque, des livres numériques et des livres audio, des supports d'apprentissage avec les cours de Skilleos et les cours d'anglais de MyCow, la musique de la Philharmonie de Paris, le jeu vidéo via la plateforme DiGame et enfin la VOD avec le cinéma de la Médiathèque Numérique, le théâtre d'Opsis TV et les documentaires des Yeux Doc.

Par ailleurs, la médiathèque départementale propose également aux bibliothèques membres de son réseau le prêt de matériels afin de profiter aux mieux de ces nouvelles ressources. Elle peut ainsi proposer la mise à disposition de liseuses.

Retrouvez tout cela et plus encore sur
<https://lamediatheque04.fr>

© Centre d'Astronomie

ENVOLEZ-VOUS

À LA DÉCOUVERTE DU CIEL ET DES EXOPLANÈTES



Depuis 1998, l'association du Centre d'Astronomie de Saint-Michel-l'Observatoire assure pour la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département des Alpes-de-Haute-Provence une mission de diffusion de la culture scientifique à destination de tous les publics. Ainsi, cet équipement départemental organise en son sein des événements scientifiques ponctuels, comme le festival de l'Été Astro, mais assure également l'accueil des jeunes en séjours tout au long de l'année.

L'Été Astro 2022 a été une belle réussite. Entre le 1^{er} juillet et le 17 septembre, près de 14 500 visiteurs ont participé aux différentes activités proposées (observations, séances de planétarium, soirées événement). Cette année a également été marquée par l'ouverture, au mois d'avril, du Planétarium de Haute-Provence. Cet équipement intercommunal immersif d'une capacité de 62 places complète l'offre existante et permet de découvrir le ciel étoilé ;

son écran hémisphérique de 11,5 m de diamètre rend aussi possible la diffusion de films et de contenus. Ce planétarium hybride 8K est un équipement unique en France, car il peut projeter jusqu'à 40 000 000 d'étoiles.

Parmi les activités proposées, la séance de planétarium « *Découverte du ciel et des exoplanètes* » a été créée par l'équipe du Centre d'Astronomie, en collaboration avec Guillaume Hébrard, de l'Institut d'astrophysique de Paris, et l'Observatoire de Haute-Provence. Cette séance, animée en direct par un médiateur scientifique du Centre d'Astronomie, permet de découvrir en immersion totale le ciel du soir et le monde passionnant des exoplanètes. Pendant cette séance d'une heure, vous apprendrez comment sont détectées les planètes extra-solaires et serez informés des découvertes et



© Centre d'Astronomie
L'équipe du Centre d'Astronomie de Saint-Michel l'Observatoire

derniers résultats de la communauté scientifique, notamment à l'Observatoire de Haute-Provence. En effet, c'est dans ce haut lieu de recherche qu'une exoplanète a été détectée pour la première fois en 1995 !

Retrouvez cette séance et toutes nos activités sur www.centre-astro.com.



* La rédaction de ce billet a été assurée par l'équipe du Centre d'Astronomie de Saint-Michel l'Observatoire.

LE BILLET DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT*



Le Sauze - ©Manu Molle

www.tourisme-alpes-haute-provence.com

SOYEZ SOBRE : CET HIVER PLUS QUE JAMAIS, SKIEZ LOCAL !

À l'heure de la sobriété énergétique et des grandes incertitudes sanitaires, géopolitiques ou climatiques, les domaines skiables s'adaptent et font preuve d'agilité pour réussir leur transition. Ils se réinventent d'année en année ; pour y parvenir, nous nous devons de les soutenir. La meilleure empreinte carbone étant celle que l'on ne produit pas, on privilégiera nos stations de proximité qui possèdent par ailleurs tous les atouts pour des escapades à la neige réussies. De nombreux événements sportifs, culturels et festifs viendront ponctuer une saison qui démarrera le 10 décembre.

LE VAL D'ALLOS

Ce nid douillet des familles est un camp de base idéal pour profiter pleinement des grands espaces. Entre activités sportives, bien-être et ressourcement, sites naturels et culturels, artistes et artisans, les belles stations du Val d'Allos le Seignus et du Val d'Allos La Foux (ainsi que son cœur de village) n'attendent plus que vous.

Retrouvez nos idées d'escapades et de séjours sur www.alpes-haute-provence.com

VALLÉE DE L'UBAYE

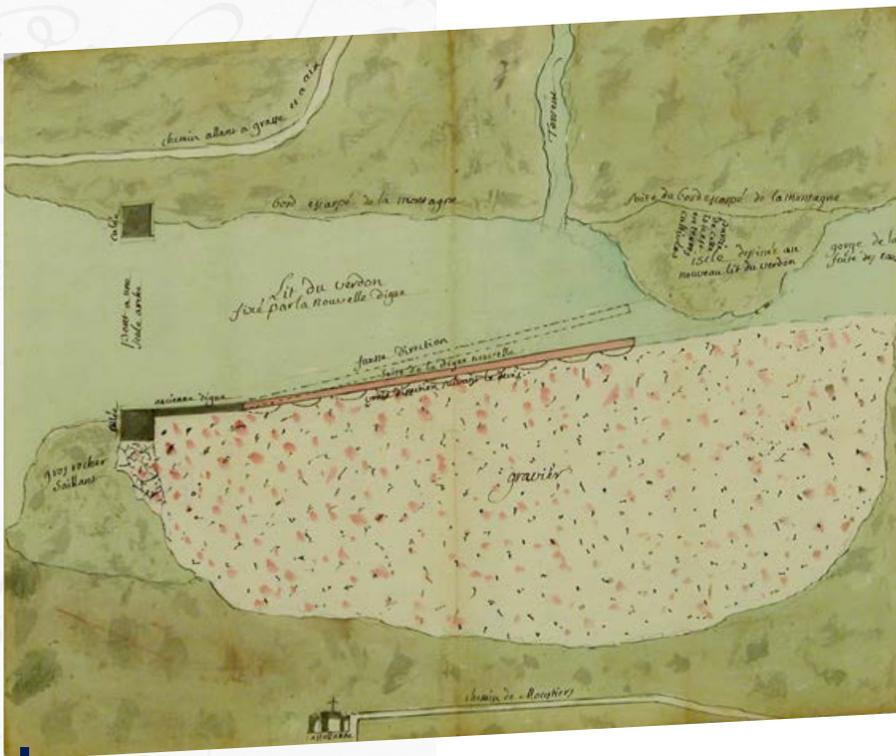
Rejoignez la tribu en profitant de ce formidable terrain de jeu qui côtoie l'Italie. Un équilibre parfait entre dolce vita et activités hivernales pour toutes les envies ! Tout proche, le Parc national du Mercantour offre une nature encore sauvage et préservée, propice à la déconnexion. Les pistes soigneusement préparées du Sauze, de Pra Loup ou des hautes vallées permettent la pratique de toutes les glisses : ski alpin, surf, snow-scoot, free ride, free style, télémark...

VALLÉE BLANCHE SERRE-PONÇON

Dans ces terres d'émotions pures, vous évoluerez au cœur de la Réserve naturelle Géologique de l'UNESCO Géoparc de Haute-Provence, sur les domaines skiables du Grand Puy, de Montclar Les 2 Vallées, ou encore de Chabanon-Selonnet. Goûtez à la tranquillité de ces espaces préservés et faites votre choix parmi un large éventail d'activités : il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

*Ce billet a été rédigé par l'équipe de l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence.

Une catastrophe naturelle des années 1760-1770 **INONDATIONS À CASTELLANE**



Illustration

©Archives départementales. AD AHP, C 45. Dessin de la digue de Castellane au pont du Roc, 1773. Correspondance des consuls des communautés des vigueries de Castellane et Colmars et devis de travaux concernant les chemins et digues, 1653-1788.

Parmi les risques majeurs : les inondations, hier comme aujourd'hui. Les communautés installées en fond de vallée en sont victimes et celle de Castellane ne fait pas exception. En 1765, la violence des orages et des crues du Verdon et de tous ses affluents se traduit par la disparition d'une « *quantité considérable de terres, la plupart ensemencées* », en plus des terres désormais engravées. La communauté en appelle au Pays de Provence. Le procureur du Pays, rendu sur place afin d'évaluer les dégâts et proposer des remèdes, envisage la construction d'une digue en pierres sur le Verdon à partir du pont du Roc. Deux avantages : conserver des terres et « *regagner une quantité immense de terres qui deviendraient la partie la plus précieuse du terroir* ».

Grâce à un financement croisé, car les finances de Castellane sont au plus bas, « *d'un tiers par la communauté, du second tiers par le Trésorier*

de la Province, du dernier tiers par Sa Majesté », les travaux de la digue sont lancés mais l'entrepreneur, Étienne Boyer, maçon à Lambesc, ne suit pas le tracé dessiné en décembre 1769 par l'ingénieur du Pays, ce qui rétrécit, à tort, le lit de la rivière.

Le 29 octobre 1773, un nouveau procureur enquête sur place, donne raison au cordonnier de Castellane dénonciateur des faits et, de surcroît, tance le maire et les consuls dont il relève « *l'indécence et l'irrégularité de leur conduite* ». En effet, ceux-ci ont fausement délibéré, ont rejeté la plainte du cordonnier, le présentant comme un « *ignorant opiniâtre* ». À la suite de l'inspection, l'entrepreneur corrige le tracé de la digue.

Mais, durant les automnes de 1776 et 1777, de nouvelles crues ravagent le terroir de Castellane et les frères Garcin, désormais en charge du chantier, l'abandonnent. La communauté implore alors les procureurs du Pays pour une reprise prompt des travaux. En même temps, elle souhaite que ses impôts soient allégés car, désormais, ajoute-t-elle, « *la plupart des habitants sont forcés de descendre à la basse Provence pour gagner leur vie* ».

*Ce billet a été rédigé par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales des Alpes de Haute-Provence.



©NADS/Rogier Van Rijn



©NADS/Rogier Van Rijn



©Le Fanget / Jean-Baptiste Gieue



UNE CURE DE JOUVENCE POUR LES ACTIVITÉS ET SITES NORDIQUES DANS LE DÉPARTEMENT

Que ce soit pour faire de la place aux raquettes, aux chiens de traîneaux ou aux autres sports émergents, les sites nordiques des Alpes de Haute-Provence se sont organisés pour pouvoir accueillir tous les pratiquants désireux de découvrir ces nouvelles activités de glisse et de profiter de la neige de manière ludique et décomplexée. Des animations de découvertes, des activités encadrées et des cours sont accessibles sur la quasi-totalité des sites.

Le triptyque glisse, bien-être et joie de vivre au rendez-vous

Envie d'un bain ou d'un sauna au cœur des pistes à Saint-Paul-sur-Ubaye, d'une nuit sous la yourte à Ratéry, ou encore d'un repas chaud à l'occasion d'une « Randiflette » sur les pistes du Fanget ? Les animations ne manqueront pas cet hiver :

sorties trappeur, construction d'igloo, randonnées nocturnes... Retrouvez aussi les traditionnels rendez-vous tous publics Festinordic, Tous en pistes et Neige pour tous. Plus d'infos sur

www.nordicalpesdusud.com

Un outil moderne et des pass saison à prix cassés

Depuis quelques années, le nordique s'est organisé pour proposer aux pratiquants réguliers des pass « saison et massif » disponibles en ligne. De nombreux sites des Alpes du Sud ont également pris le tournant du numérique en se dotant des dernières technologies permettant une expérience client réussie. L'objectif est de proposer, dès les premiers flocons, des cartes magnétiques rechargeables sur des bornes accessibles 24h/24 en extérieur.

La réouverture du Fanget à l'année : site nordique de pleine nature et auberge montagnarde.

Après sa fermeture en 2021, le site du Fanget fera peau neuve cet hiver grâce à trois jeunes enthousiastes et dynamiques, Kevin, Martin et Louis, passionnés de montagne et de nature. Le projet est d'animer ce site à l'année, avec une réouverture officielle pour les vacances de Noël. De nombreuses activités seront au programme avec, notamment, des randonnées raquettes thématiques, du ski de fond nocturne, du biathlon, des animations nature, du chien de traîneau... tout cela couplé avec une cuisine locale et généreuse. Pour profiter encore plus de cette ambiance conviviale et montagnarde, vous pourrez également passer la nuit au gîte.

Plus de renseignements sur www.facebook.com/lefanget

*Ce billet a été rédigé par l'équipe Sports Nature du Département.

AVENIR 04

Chères habitantes et chers habitants des Alpes de Haute-Provence, Nous espérons que votre rentrée s'est passée de la meilleure des manières. Nos collégiens de Volx et Châteaux-Arnoux ont pu découvrir leurs tablettes avec beaucoup d'enthousiasme et nous espérons qu'ils en feront avec les équipes pédagogiques, bon usage, tout au long de cette année scolaire.

Pour ceux de Manosque, la rentrée s'est déroulée aussi avec pédagogie et bienveillance grâce à l'arrivée de médiateurs, que l'ancienne majorité départementale avait enlevés par unique souci d'économie. Il est hors de question de faire des économies sur le dos de nos enfants.

Enfin, vous le savez c'était un engagement de notre campagne, nous souhaitons aller vers davantage de circuits courts pour améliorer l'assiette de nos enfants dans les cantines des collèges. Nous mobilisons tous les acteurs du Département et nous pourrons vous en dire plus bientôt. Croyez-le, leur bien-être est une de nos priorités.

Dans un département à cheval entre la ruralité et les villes moyennes, l'une de nos priorités reste et restera aussi votre accessibilité quotidienne aux services de proximité. L'amélioration de la desserte de la cité préfectorale longtemps devenue taboue est enfin revenue au premier plan avec l'apport de 15,9 millions d'euros

supplémentaires dans ce projet d'aménagement d'envergure. Cet engagement supplémentaire avec l'aide de l'Etat et de la Région Sud va permettre de renforcer votre sécurité sur la route mais également d'améliorer votre temps de parcours tout en insérant les modes doux jusque-là absents.

Notre majorité avance là où les précédentes n'avaient pas de vision. C'est toujours dans cet esprit de dialogue et d'échanges que la Présidente du Département démarre sa tournée des cantons pour venir à la rencontre de vos maires.

*Camille Galtier,
président du groupe Avenir 04 -
majorité départementale*

OPPOSITION DE GAUCHE

Festejado ou collégiades ?

La précédente majorité avait souhaité réunir tous les collégiens dans une manifestation festive, appelée « festejado ». Le lien indissoluble, langue et terroir, était ainsi souligné. Voilà qu'aujourd'hui, si la manifestation est conservée, elle est dénommée « collégiades ». Rien ne doit rappeler le passage de la gauche à la tête du Conseil départemental.

Ce fait anecdotique sur la forme, nous amène à regarder comment est traitée la langue provençale par la droite. Il semble plutôt mal en dépit des affirmations de certains.

Plus de vice-présidence pour porter ce combat. Seul l'intitulé de la commission cadre de vie en fait mention : collèges, langue provençale, patrimoine culturel, sport et jeunesse. Mais cette instance n'a

discuté d'aucun dossier et de plus l'ASOC a vu sa subvention supprimée, la privant de la possibilité de poursuivre son action de sensibilisation auprès des enfants du département. Quant à la commission « langue régionale », elle n'a jamais été réunie.

*Geneviève Primiterra,
pour le groupe d'opposition de gauche*

TERRITOIRE DÉMOCRATIQUE SOCIAL ET EUROPÉEN

La rentrée dans les collèges s'est bien passée. Heureux qu'au collège de La Motte-du-Caire la section jeunes sapeurs-pompiers soit un succès. Mais pour pérenniser cette formation, des travaux devront être engagés au collège (nouvelle classe

et internat). Afin de poursuivre cette dynamique (70 élèves en 2019 et 115 à la rentrée 2022) nous avons proposé avec Daniel Spagnou, et en partenariat avec la Provisoire du lycée Paul Arène de Sisteron et le DASEN la poursuite de ce projet en

créant un bac professionnel Métiers de la sécurité.

*Groupe Territoire démocratique
social et européen*

NOUVEL HORIZON 04

Nous entrons dans une période incertaine avec les coûts de l'énergie. Le budget du Conseil départemental sera impacté et l'ensemble de nos collectivités devront s'orienter vers d'autres pratiques pour limiter leur consommation. Le plan d'isolation

des collèges en est une illustration. Notre institution possède des surfaces (parking, toitures de bâtiments) pouvant accueillir des panneaux solaires. Notre département a tous les atouts pour développer une économie des énergies vertes, créatrice

d'emploi et menant vers plus d'indépendance énergétique.

*Marie-Claude Brusat et Benoît Gauvan,
pour le groupe Nouvel Horizon 04*

GAUCHE CONSTRUCTIVE ET OUVERTE

Les élections en Italie sont un signal d'alarme qui montre où peut conduire la banalisation de l'extrême droite.

En France, en Italie « LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ » sont des valeurs en danger. Le département se doit de défendre ces

valeurs qui font la force de notre territoire en luttant contre les communautarismes et en favorisant la solidarité entre tous.

En cette période de crise économique et de précarité énergétique pour beaucoup, notre devoir est de travailler tous ensemble

pour le bien être des Bas-Alpins.

*Lila Desjardins et René Villard,
pour le groupe Gauche constructive
et ouverte*

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Conférences (sur réservation)

- **Des monuments aux morts pour quels messages ?**, par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives départementales. 10 novembre, 18 h.

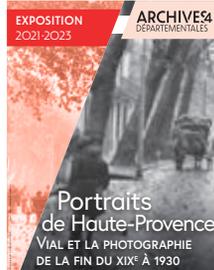


- **Archives notariales et généalogie dans les Basses-Alpes de 1303 à aujourd'hui**, par Alain Agnel, généalogiste professionnel. 1^{er} décembre, 18 h.



Expositions

- **Portraits de Haute-Provence. Vial et la photographie de la fin du XIX^e siècle à 1930.** Jusqu'en mars 2023.



- **Vivre à Digne au I^{er}-III^e siècle.** Jusqu'à fin août 2023.



Journée d'études

- **L'air du temps : médecine, maladies, épidémies.** Journée d'études avec la participation de nombreux historiens. Programme à paraître. 3 décembre, de 14 h à 18 h.

Tél. 04 92 36 75 00
archives04@le04.fr
www.archives04.fr



CENTRE CULTUREL RENÉ CHAR

Musiques italiennes

10 novembre, 19 h. *Piazza aperta*, La Buonasera.



©La Buonasera

Théâtre

17 novembre, 19 h. *La mégère apprivoisée*, F. Lazarini. Palais des congrès, Digne-les-Bains.

Cinéma

21-25 novembre, *Rencontre cinéma - Histoire d'un regard.*

Théâtre

30 novembre, 15 h. *Déraciné(s)*, Cie En Avant Marche.

Poésie, musique

3 décembre, 20 h 30. *La part de l'orage*, Barrut.

Musique, théâtre, littérature

8 décembre, 19 h. *La Voix*, Yure Romão.

Musique classique

10 décembre, 20 h 30. *Bach's imaginary music book*, Café Zimmermann.

www.centreculturelrenechar.fr



CENTRE D'ASTRONOMIE

Les mercredis :

- Une aventure spatiale (planétarium) : 02/11.

Les vendredis :

- Soirée T600 (observation) : 18 et 25/11, 16/12.
- Soirée découverte (observation) : 18 et 25/11, 16/12.

Les samedis :

- Il était une fois le Soleil (observation du Soleil + planétarium) : 19 et 26/11, 17/12.

- Découverte du ciel et des exoplanètes (planétarium) : 19 et 26/11, 17/12.
- Soirée découverte (observation) : 19 et 26/11, 17/12.

Les dimanches :

- Il était une fois le Soleil (observation du Soleil + planétarium) : 20 et 27/11, 18/12.
- Découverte du ciel et des exoplanètes (planétarium) : 20 et 27/11.

Séances spécial Noël :

- Séances de planétarium : 18, 19, 20 et 21/12.

www.centre-astro.com



EN BREF

Les prochains concerts de l'Harmonie départementale :

- 10 décembre, 20 h 30 : salle des fêtes de Valensole ;
- 11 décembre, 15 h : église Saint-Sauveur de Manosque ;
- 15 janvier, 15 h : pôle Raymond Mouttet, à Aiglun.

L'Harmonie continue à recruter des musiciens dans tous les pupitres.

Contact :

harmonie-departementale04@gmail.com
04 92 87 72 46



SALAGON, MUSÉE ET JARDINS

Salagon
Musée et Jardins

Expositions

- **Fleurs ! 10 artistes contemporains défont le cliché** : jusqu'au 11 décembre.



© Gaël Davrinche

- **Intérieur paysan** : jusqu'au 15 décembre.
- **Habiter, Habitats, Habitants** : jusqu'en avril 2023.
- **Exposition permanente : Traces au prieuré** : en partenariat avec le programme européen Alcotra TRA[ce]S.

Événements et animations

- **Balade archéologique** : Le 6 novembre et le 5 décembre à 15 h. Découvrez l'histoire du bâtiment, ses utilisations au fil du temps et la vie du musée en visitant les espaces ordinairement fermés au public.
- **Le mois du doc : projection du film *Là-haut perchés*, de Raphaël Mathié**. Le 6 novembre, à 15 h.
- **Noël à Salagon** (sur inscription) : le 11 décembre.
Atelier « Papier Ciseau Hibou » à 14 h : création d'histoires et fabrication de personnages et paysages pop-up à mettre en lumière par jeu d'ombres (dès 6 ans).
Spectacle « POLAIRE - Mythologie, altérité et écologie... » à 17 h, 18 h et 19 h : théâtre d'ombres proposé par le Collectif Manifeste Rien (dès 18 mois).

www.musee-de-salagon.com
Tél. 04 92 75 70 50
www.facebook.com/museesalagon



MUSÉE DE PRÉHISTOIRE DES GORGES DU VERDON

Expositions

- **Bienvenue chez les Préhistos** : En partenariat avec le Département de Saône-et-Loire et le Musée de Préhistoire de Solutré. Jusqu'au 15 décembre.



© X. Delcroix

- **Préhisto'art du Verdon** : jusqu'au 15 décembre.

Conférence

- **« Offrande pour les dieux ? Les dépôts de l'âge du bronze »** : L'une des pratiques emblématiques de l'âge du Bronze consiste à enfouir des objets métalliques dans le sol. Il s'agit tantôt d'un bric-à-brac d'objets cassés, tantôt d'ensembles de riches parures tel le dépôt de Moriez. Mais pourquoi nos ancêtres ont-ils retiré tous ces objets, parfois très précieux, du circuit normal d'utilisation et de recyclage ? Par Sylvie Jurietti, directrice du musée.
Le 18 novembre, à 18 h.

www.museeprehistoire.com
Tél. 04 92 74 09 59
www.facebook.com/MuseePrehistoireGorgesduVerdon



THÉÂTRE DURANCE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

Cirque

3 novembre ⌚ 19 h
080, Cie H.M.G.

Blues-Soul-Jazz

8 novembre ⌚ 20 h 30
Sarah McCoy Trio.



© Sarah McCoy Trio

Théâtre-Musique

15 novembre ⌚ 20 h 30
Dark was the night, Cie Bloc Opératoire.

Parler de migration

15 novembre ⌚ 16 h > 20 h
Prenez un café avec Karin Holmström et Dion Doulis pour les aider dans les recherches nécessaires à leur futur spectacle, *HOME/LAND*.

Théâtre

25 novembre ⌚ 20 h 30
Bordeline(s) investigation #2, Cie Vertical Détour.

Théâtre-Musique

30 novembre ⌚ 10 h et 16 h.
Track, Cie La Boîte à sel.

Cirque

6 et 7 décembre, ⌚ 19 h
Del Lauf, Le Cirque du Bout du Monde.

Initiation au human beatbox

7 décembre, ⌚ 10 h
Atelier « Le P'tit Track » avec Chris TheOdiان.

Chanson

13 décembre, ⌚ 19 h
Clara Ysé.

Rock alternatif-Pop arménienne

13 décembre, ⌚ 19 h
Hey Djan.

Pop folk

15 décembre, ⌚ 19 h
Tasweerah, Jawhar.

Création

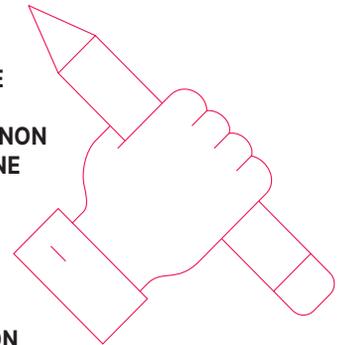
Jusqu'au 31 décembre. En lien avec le spectacle *Dark was the night*, d'E. Meirieu, envoyez un son, une musique, une photo, une vidéo... pour participer à la création de notre propre « golden record » (stella.godmet@theatredurance.fr). Le studio du théâtre sera ouvert le 16 novembre (16 h-20 h) pour ceux qui souhaitent enregistrer un son.

www.theatredurance.fr

MOTS MÉLÉS

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | U | C | S | E | C | H | A | M | P | I | G | N | O | N | F | E |
| Y | N | O | I | T | A | R | G | I | M | G | O | A | K | J | C | I |
| W | T | U | V | P | K | M | A | O | Q | S | I | B | N | O | L | S |
| E | X | L | I | F | C | R | D | X | I | T | M | O | C | E | P | E |
| Z | N | E | L | B | U | E | U | A | S | R | H | K | D | N | B | O |
| C | J | U | H | O | K | I | S | U | Y | A | C | E | M | M | O | P |
| A | H | R | B | D | S | P | O | B | O | Q | L | G | T | O | I | N |
| P | V | A | O | C | B | R | U | M | E | F | M | K | J | T | C | O |
| R | L | L | T | G | I | P | P | W | A | E | H | E | S | U | B | S |
| I | Y | U | B | A | C | D | E | G | R | U | O | C | B | A | O | T |
| E | S | X | V | M | I | F | J | R | C | I | N | D | I | E | N | A |
| U | N | Z | H | I | A | G | B | O | L | L | D | I | G | F | P | L |
| Y | J | K | I | C | E | D | N | G | M | L | A | T | O | W | B | G |
| E | Q | L | G | P | B | U | A | E | S | E | M | H | N | J | N | I |
| W | A | B | V | D | R | I | X | G | C | A | R | B | R | E | U | E |

ARBRE
AUTOMNE
BRUME
CHAMPIGNON
CHÂTAIGNE
COULEUR
COURGE
FEUILLE
INDIEN
LABOUR
MIGRATION
NOSTALGIE
PLUVIEUX
POÉSIE
POMME
SAISON
SOUPE



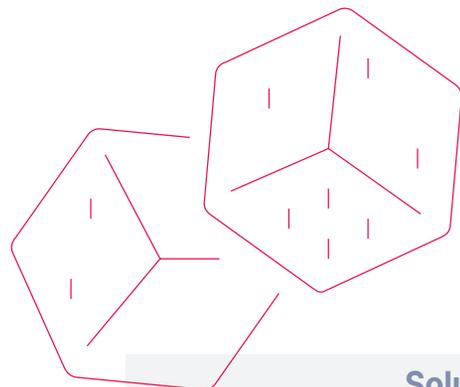
L'ÉNIGME

du Père Fougasse

« Bien qu'ancré dans notre département,
Je suis célèbre dans le monde entier.
J'évoque la guerre et ses tourments,
mais aussi des chênes et un berger.
Qui suis-je ? »

SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 6 | | 9 | | 1 | | 4 | 8 |
| | | 1 | 7 | | | 6 | | 3 |
| | | 4 | 2 | | 8 | | | 7 |
| | | 3 | 1 | | | | 6 | |
| | 2 | 7 | | | 3 | | | |
| 9 | | | 8 | | 4 | 3 | | 5 |
| 2 | | | 5 | | 7 | | | 6 |
| | | | 3 | 9 | | 4 | | |
| 6 | | 5 | | 8 | | | | 9 |



Solution

L'énigme
L'homme qui plantait des arbres, de Jean Giono.



À DÉCOUVRIR



©Olivier Bentosela

LA RECETTE DE...

Olivier Bentosela,
chef des
Terrasses de Lurs

Agneau de pays à l'épeautre

Ingrédients pour 4 personnes :

- 800 g de petit épeautre
- 12 côtes d'agneau
- 6 carottes
- 2 oignons
- 3 gousses d'ail
- 1 bouquet garni
- Concentré de tomates
- 2 cuillères à soupe de farine
- Sel, poivre

Préparation

Faites revenir l'agneau à l'huile d'olive dans une sauteuse.

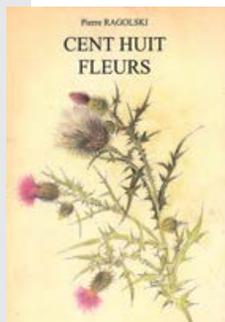
Ajoutez l'ail, les oignons ciselés et le concentré de tomates.

Une fois l'agneau doré, retirez la viande du feu et ajoutez la farine dans le jus. Une fois assimilée, réintégrez la viande, puis ajoutez le petit épeautre et le bouquet garni. Couvrez avec de l'eau.

Faites cuire à feu doux pendant 3/4 d'heure, puis ajoutez les carottes coupées en gros morceaux et assaisonnez.

Rajoutez de l'eau si nécessaire, sachant que la sauce ne doit pas être trop liquide.

Laissez cuire 30 minutes de plus avant de servir.



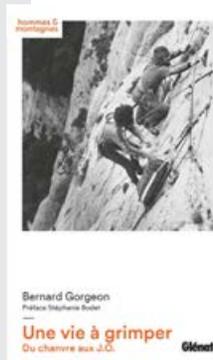
Cent huit fleurs

Pierre Ragolski

Disponible aux librairies La Ruelle et la Presse (Digne), De Fil en Page (Château-Arnoux-Saint-Auban) et La Carline (Forcalquier)

Dans son nouveau recueil de poésies, Pierre Ragolski livre un regard sensible à travers 108 poèmes dédiés à toutes ces fleurs que l'on admire, que l'on respire, que l'on consomme... Enrichi par des dessins d'Anne Ragolski (la mère du poète), cet ouvrage s'adresse à tous les amoureux de fleurs et de poésie.

265 pages



Une vie à grimper : du chanvre aux J.O.

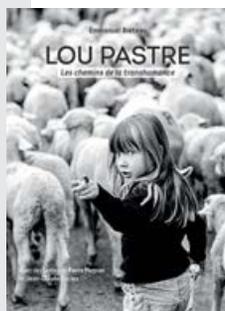
Bernard Gorgeon

Éditions Glénat

www.glenat.com

Guide à La Palud-sur-Verdon depuis plus de trente ans, Bernard Gorgeon est connu pour être l'un des pionniers de l'escalade libre. Dans cet ouvrage, il relate son parcours, depuis ses débuts, mais évoque également l'histoire de cette discipline dans le Sud et de certaines voies devenues mythiques. Plein d'humour et de poésie, ce livre ravira tous les passionnés d'escalade.

312 pages - 19,95 €



Lou Pastre : Les chemins de la transhumance

Emmanuel Breteau

www.breteau-photographe.com

Paru pour la première fois en 2001, ce premier livre d'Emmanuel Breteau vient d'être réédité dans une nouvelle édition enrichie de 40 pages supplémentaires. Des photos de l'auteur aux textes de Pierre Magnan et Jean-Claude Duclos, redécouvrez dans cet ouvrage le récit de huit jours de transhumance jusqu'aux alpages de la vallée de l'Ubaye.

160 pages - 25 €

Pour plus d'informations sur ces ouvrages,
prenez contact avec votre libraire.

Sur la route

cet hiver

ÉQUIPEZ-VOUS !

Du 01/11 au 31/03 :

Obligation d'équipements spéciaux (PNEUS HIVER, CHAÎNES...)

pour 182 communes des Alpes de Haute-Provence